

Conserver les modules validés en redoublement

Par **Emmanuel64**, le 12/06/2014 à 16:52

Bonjour,
je suis donc en L1 de Droit , j'ai eu mon premier semestre mais pas le second... je vais aller au rattrapage du second.

1) En cas de redoublement : dois je repasser toutes les épreuves ?
OU seulement celles qui ne sont pas validées du second semestre
OU toutes les épreuves même du premier semestre là où je n'ai pas eu 10 ?

2) Est ce que l'AJAC est une bonne chose ?

Merci pour les futures réponses

Bonne journée à tous !

Par **gregor2**, le 12/06/2014 à 17:12

Bonjour,

1/ ça dépend de votre fac, chacune a ses règles !

2/ certains vous diront oui : car vous pouvez ne "pas perdre une année",
certains autres vous diront non : vous allez avoir une charge supplémentaire l'an prochain et peut être vous manque-t-il des bases.

Donc si vous avez certaines bases et que vous êtes confiant l'ajac est une bonne solution. Si vous êtes totalement perdu c'en est une mauvaise ;)

dans tous les cas bienvenue sur le forum et passez vos rattrapages !

Par **Yn**, le 12/06/2014 à 17:52

En cas de doublement, je crois que tu peux opter pour l'un ou pour l'autre : conserver les

modules validés ou alors repasser l'intégralité de l'année.

Pour le statut AJAC/Chevauchement, très mauvaise idée. Pour synthétiser ce que j'ai dit cent fois aux étudiants : le seul intitulé de ce statut est une abération.

AJourné Autorisé à Continuer, si tu es ajourné, c'est que tu n'as pas le niveau requis pour passer dans l'année suivante. Le niveau va crescendo, si tu éprouves des difficultés en L1, celles-ci seront décuplées en L2. Si tu n'as pas réussi à valider ta L1, il est totalement illusoire de croire que tu vas réussir à valider ta L2 [s]et[/s] les matières de L1 restantes.

Surtout, il est faux de croire que tu vas rattraper une année : tu vas seulement décaler l'échéance, au final tu feras ta licence en quatre ans comme si tu avais doublé une année entière. Mais pire, le statut AJAC génère un dossier incohérent avec des semestres sans rapport alors que le parcours licence est construit de façon logique.

Au final, tu apprends moins bien, et ton dossier en vue d'un M2 est totalement incohérent.

Bref, ce statut est à éviter, et les grandes universités l'ont d'ailleurs supprimé.

Par **Kendra**, le **05/02/2023** à **20:15**

Bonjour je suis redoublante en L1 d'économie et gestion j'ai repassé les EU uniquement où je n'ai pas eu la moyenne et maintenant les résultats du semestre 1 sont sortis mais je constate l'absence de mes EU validés l'année passée comment faire ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/02/2023** à **07:00**

Bonjour

Il faut contacter immédiatement votre scolarité.

Par **Fm**, le **23/07/2024** à **13:39**

Ma fille a validé son 5ème semestre en L3 droit mais pas le sixième malgré le rattrapage ! Du coup elle va recommencer une nouvelle L3 à la rentrée prochaine ! Ayant validé son 5ème semestre, elle doit valider uniquement son 6ème semestre et que dans les 2 matières qu'elle n'a pas eu 10 ? J'aurais aimé avoir confirmation ! Merci par avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/07/2024** à **19:44**

Bonjour

[quote]

Ayant validé son 5eme semestre, elle doit valider uniquement son 6eme semestre et que dans les 2 matières qu'elle n'a pas eu 10 ? J'aurai aimé avoir confirmation !

[/quote]

Seule la scolarité peut répondre à cette question car chaque faculté à son propre règlement au niveau de la compensation entre les matières.